

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAOVIE

COMMUNE DE LARRINGES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juin 2026

Délibération n°
20260609-03

L'an deux mille vingt-six et le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges BLANC, maire.

Nombre de Conseillers
En exercice 19
Présents 18
Votants 19

Présents : M. BLANC Georges, Mme METRAL Laure, M. CHESSEL Pascal, Mme CHESSEL Christelle, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, M. COLLIARD Ervé, Mme SERVOZ Nathalie, Mme GUYOT Patricia, M. BOCHATON Philippe, M. DELEVAUX Jean-Jacques, Mme LAINÉ Delphine, M. BOCHATON Sébastien, Mme GRIVEL Allma, Mme NEPLAZ Sandra, Mme BOCHATON Isabelle, M. BECHET Hervé, M. COMPOIS Alexandre, M. THIERY Benoit.

Date de la convocation
2 juin 2026

Absents : M. GRAS Jean-François (pouvoir à M. BLANC Georges)

A été nommée secrétaire : Mme METRAL Laure.

OBJET

DESIGNATION D'UN REFERENT SECURITE ROUTIERE

Acte rendu exécutoire
après télé-transmission
en Sous-Préfecture le
10 JUIN 2026
et mise en ligne sur le
site internet de la
commune le
10 JUIN 2026
Le Maire
Georges BLANC

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il convient de désigner un référent en matière de sécurité routière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Désigne Monsieur Jean-François GRAS en qualité de référent « sécurité routière » pour la commune de Larringes.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Larringes, le 9 juin 2026

Le Maire
Georges BLANC

La Secrétaire de séance
Laure METRAL